



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la santé par intérim.

II - OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Diagnostic des bétons et de la structure métallique de l'immeuble Toriri

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Prestation de diagnostic des bétons et structures.

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Commune de Papeete, Tahiti – Polynésie française

5° Durée : Le marché est conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service notifiant le démarrage d'exécution des prestations.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III - FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché simple mono-attributaire à prix global et forfaitaire indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.

IV - ALLOTISSEMENT

Le présent marché n'est pas alloti en raison du caractère indissociable des prestations demandées.

V- TYPE DE PROCEDURE

Le présent marché public est passé selon la procédure adaptée en application de l'article LP 321-1 et suivants du code polynésien des marchés publics (CPMP).

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation (RC).

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 6 décembre 2024 à 11 heures, heure de Papeete.

IX – DELAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES À COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

120 jours

X – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf et patrimoine@sante.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : pauline.lafarge@administration.gov.pf et marches-publics.dsp@administration.gov.pf

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation (RC)

Adresse et modalités pour la remise des plis : La remise des offres pourra se faire de deux façons :

Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à : DIRECTION DE LA SANTÉ, Bureau du budget, des finances et du patrimoine, Avenue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa (Musée de la Perle) 2ème étage

Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : DIRECTION DE LA SANTÉ - BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

XIII – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION

Date de publication : 13 novembre 2024

Publication sur les supports suivants :

[Site de la Direction de la santé](#)